



**Conseil Communautaire du 12 avril 2023
18 h 00 commune de JOINVILLE (Salle des fêtes)**

ORDRE DU JOUR

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 2 mars 2023

ADMINISTRATION GENERALE :

POINT 10 : ADMINISTRATION GENERALE - DEMANDE D'ADHESION DE LA VILLE DE SAINT-DIZIER AU SDED 52 ET MODIFICATIONS STATUTAIRES

FINANCES :

POINT 1 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2023

POINT 2 : FISCALITE – VOTE DES TAUX ET DU PRODUIT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'ANNEE 2023

POINT 3 : AVANCE REMBOURSABLE DU BUDGET GENERAL 80000 AU BUDGET ANNEXE 80800 (EPICERIE MULTISERVICES)

POINT 4 : SUBVENTION DU BUDGET GENERAL 8000 AU BUDGET ANNEXE 80600 (BATIMENT IRMA MASSON)

POINT 5 : REMBOURSEMENT D'UNE AVANCE OCTROYEE PAR LE BUDGET GENERAL VERS UN BUDGET ANNEXE – DECISION POUR LE BUDGET PRIMITIF 2023

POINT 6 : FONDS DE CONCOURS « VOIRIES » DE LA CCBJC A SES COMMUNES MEMBRES A COMPTER DE L'ANNEE 2023

POINT 7 : CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE MEUSE POUR LA REALISATION D'UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT SUR LA CONSOLIDATION DES RESSOURCES FINANCIERES DU TERRITOIRE EN LIEN AVEC LE PROJET CIGEO

POINT 8 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET GENERAL 80000 POUR L'ANNEE 2023

POINT 9 : VOTES DES BUDGET PRIMITIFS DES BUDGETS ANNEXES (801/803 à 810) POUR L'ANNEE 2023

AMENAGEMENT/URBANISME :

POINT 11 : SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE L'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) AVEC L'ETAT ET LES COMMUNES DE POISSONS ET JOINVILLE

RESSOURCES HUMAINES :

POINT 12 : MODIFICATION DU REGIME DES ASTREINTES

POINT 13 : ACTUALISATION DE LA PART SUPPLEMENTAIRE « IFSE REGIE » DANS LE CADRE DU RIFSEEP

POINT 14 : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES – AUTORISATION AU CDG 52 DE LANCER UNE PROCEDURE DE MARCHE PUBLIC AU NOM DE LA CCBJC

POINT 15 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA CCBJC – SUPPRESSION D'EMPLOIS A TEMPS COMPLET

POINT 16 : MODIFICATIN DU REGLEMENT DU GARDIEN LOGE DU COMPLEXE SPORTIF

POINT 17 : REGLEMENT INTERIEUR DU TEMPS DE TRAVAIL – ACTIUALISATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°92-12-2020 DU 17 DECMBRE 2020.

AFFAIRES SCOLAIRES

POINT 18 : CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU FINANCEMENT DES ECOLES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024.

ACTES ACCOMPLIS PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE :

POINT 19 : COMPTE RENDU DES ACTES ACCOMPLIS PAR LE BUREAU DANS LE CADRE DES DELEGATIONS QUI LUI SONT CONFIEES